

BOUGE TON CROUS



LA CONSULTATION ÉTUDIANTE

DOSSIER DE PRESSE

presse@fage.org

06 75 33 79 30

www.fage.org

79 rue Périier - 92120 MONTROUGE

2024

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
MÉTHODE	4
PROFIL DES RÉPONDANT·ES	5
LOGEMENT	7
A. Accessibilité	7
B. État du bâti	8
C. Espaces de vie	11
VIE ÉTUDIANTE	12
A. Activités culturelles	12
B. Activités sportives	13
C. Temps de trajet quotidien	14
FOCUS : Filières de santé	15
FOCUS : Formations sanitaires et sociales	16
ALIMENTATION	17
A. Accessibilité	17
B. Qualité et quantité des repas	18
SALARIAT ET AIDES SOCIALES	19

BOUGE TON CROUS

AVANT-PROPOS

Le coût de la vie étudiante ne fait qu'augmenter, et avec lui, les rêves d'**un enseignement supérieur accessible à toutes et tous** s'éloignent. Incapacité à se loger, se nourrir, salariat, isolement, sont autant d'obstacles qui érigent des barrières entre les jeunes et leur émancipation.

Au carrefour de ces enjeux, les CROUS (Centres régionaux des Œuvres Scolaires et Universitaires) sont des acteurs indispensables de la vie étudiante et assurent des missions essentielles : aides sociales, restauration, logement, culture ...

Aujourd'hui, le réseau des œuvres et plus globalement les parties prenantes de l'enseignement supérieur **assurent-ils suffisamment leurs missions pour garantir l'égalité des chances et le bien-être étudiant** ? C'est pour répondre à cette question que la FAGE, première organisation représentative étudiante, et ses éluEs partout sur les territoires ont lancé la consultation étudiante Bouge Ton CROUS.

Alors que les files d'attente se multiplient, les associations d'aide alimentaire et les AGORAé (épiceries sociales et solidaires de la FAGE) tirent la sonnette d'alarme. Les étudiantEs ont faim et les mesures "très sociales" ne suffisent plus. Ainsi, **c'est unE étudiantE non bousierE sur 5 qui ne s'alimente pas dans les restaurants du CROUS car les prix sont trop élevés**, preuve d'un système à bout de souffle.

Grand défi de chaque rentrée étudiante, les conclusions sur le logement sont elles aussi alarmantes. En Île-de-France, le manque de résidences CROUS est criant : **57,7% des étudiantEs francilienNEs rejoindraient un logement CROUS si cela était possible**. Pourtant, bien que la précarité oblige les jeunes à s'y loger, ce sont **32% qui ne souhaiteraient pas rejoindre un logement CROUS à cause de l'état du bâti**, même si cela était possible.

Alors que la précarité apparaît comme le premier facteur d'échec académique, **il est urgent que le gouvernement tienne ses promesses et transforme structurellement notre système d'aides sociales étudiantes**, pour garantir à toutes et tous des conditions de vie et d'études à la hauteur.

MÉTHODE

7531 étudiantEs en France métropolitaine

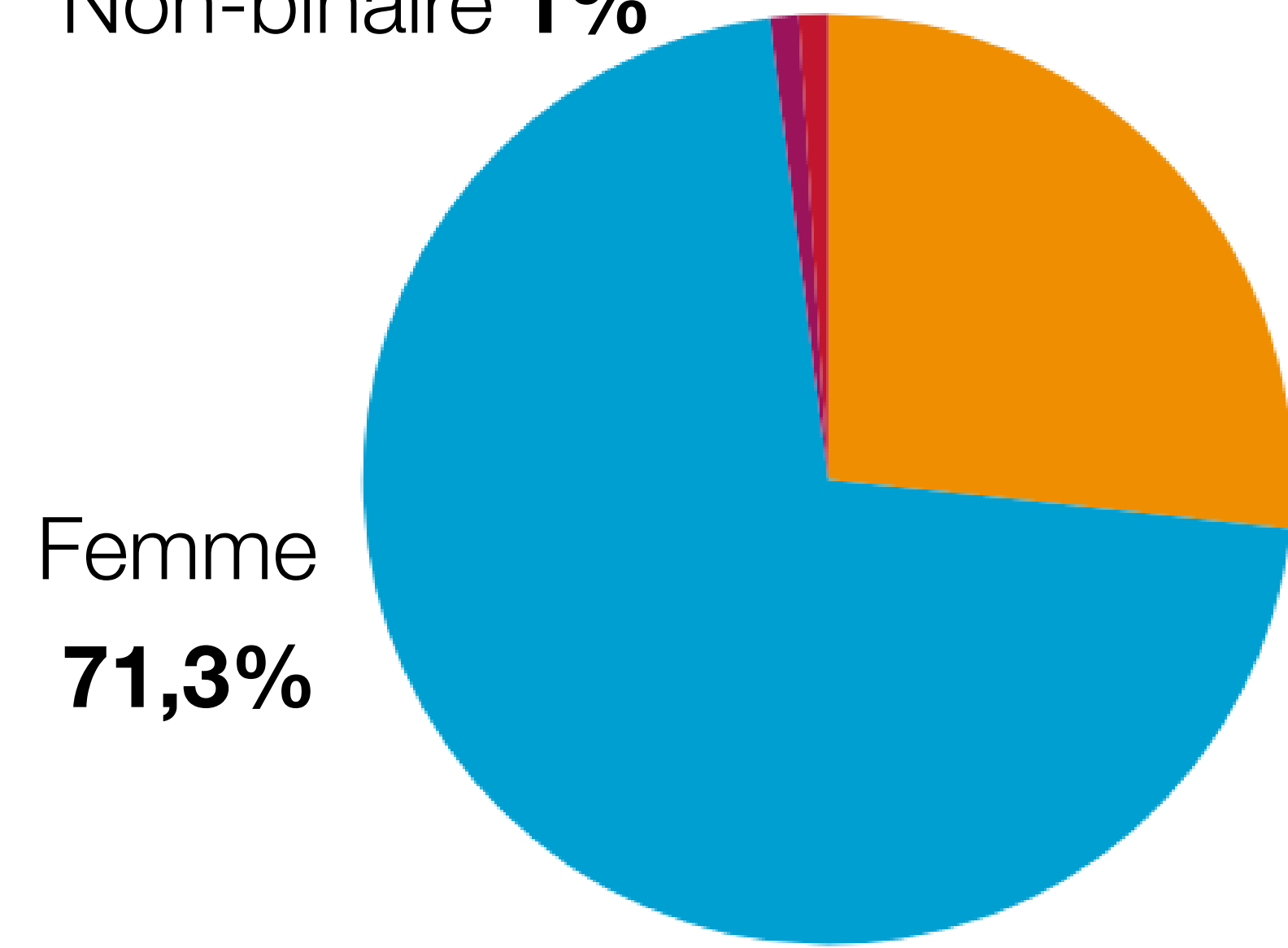
7 minutes en moyenne

DIFFUSION en ligne via nos fédérations et éluEs

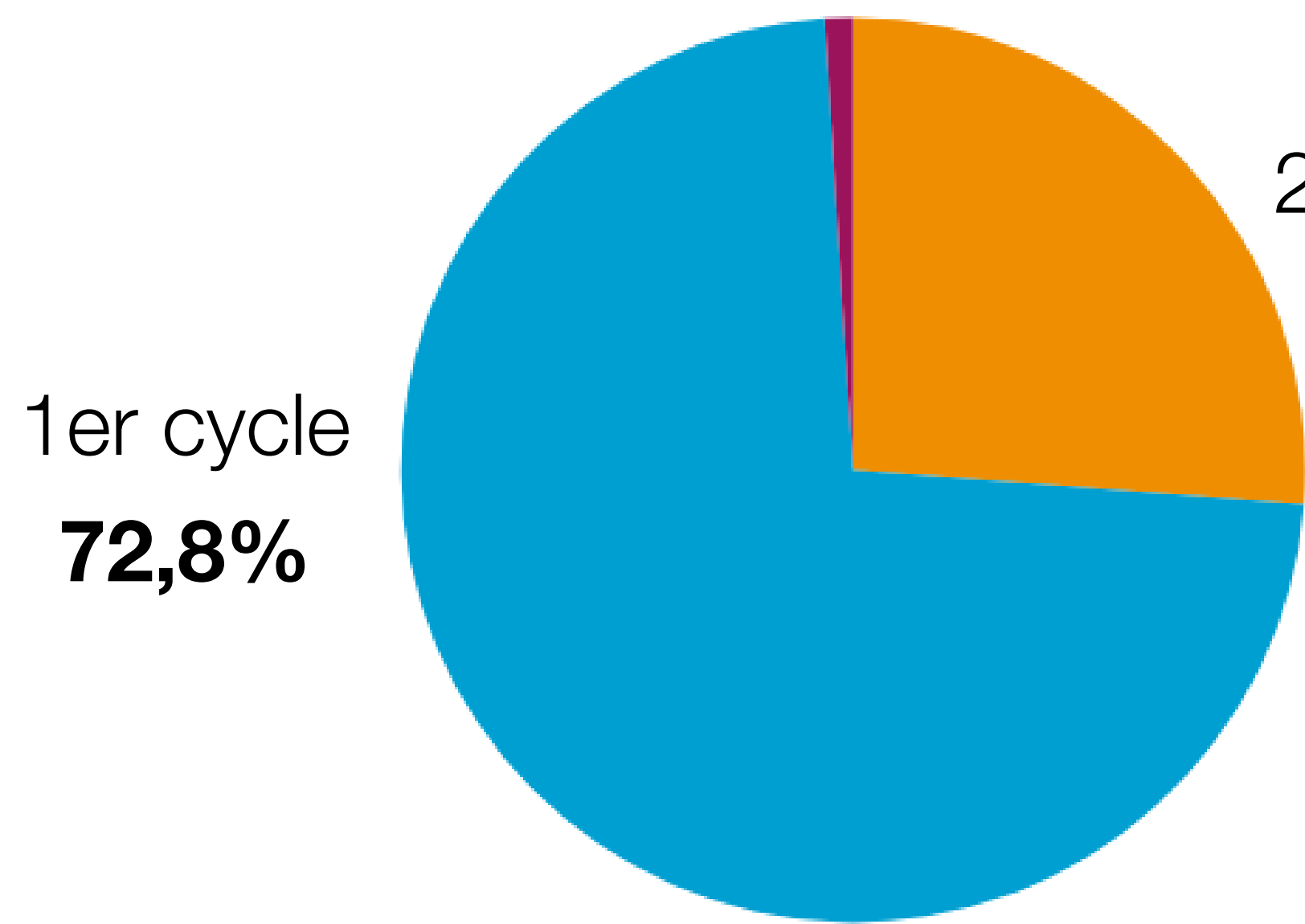
du **23 SEPTEMBRE 2023** au **10 DÉCEMBRE 2023**

PROFIL DES RÉPONDANTES

Ne souhaite pas préciser **1%**
Non-binaire **1%**



3ème cycle **1%**

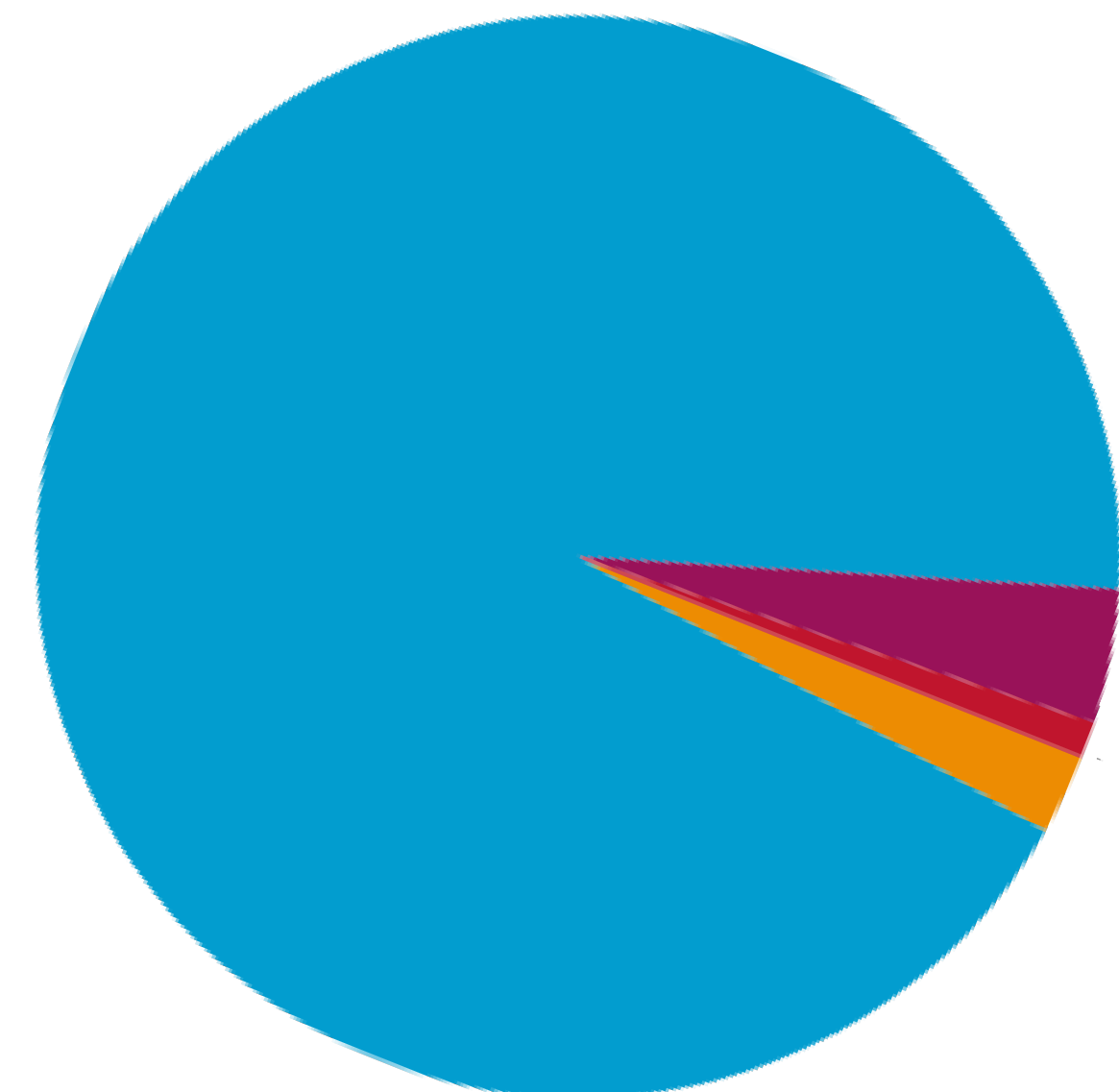


2ème cycle **26,2%**

1er cycle **72,8%**

21 ans en moyenne

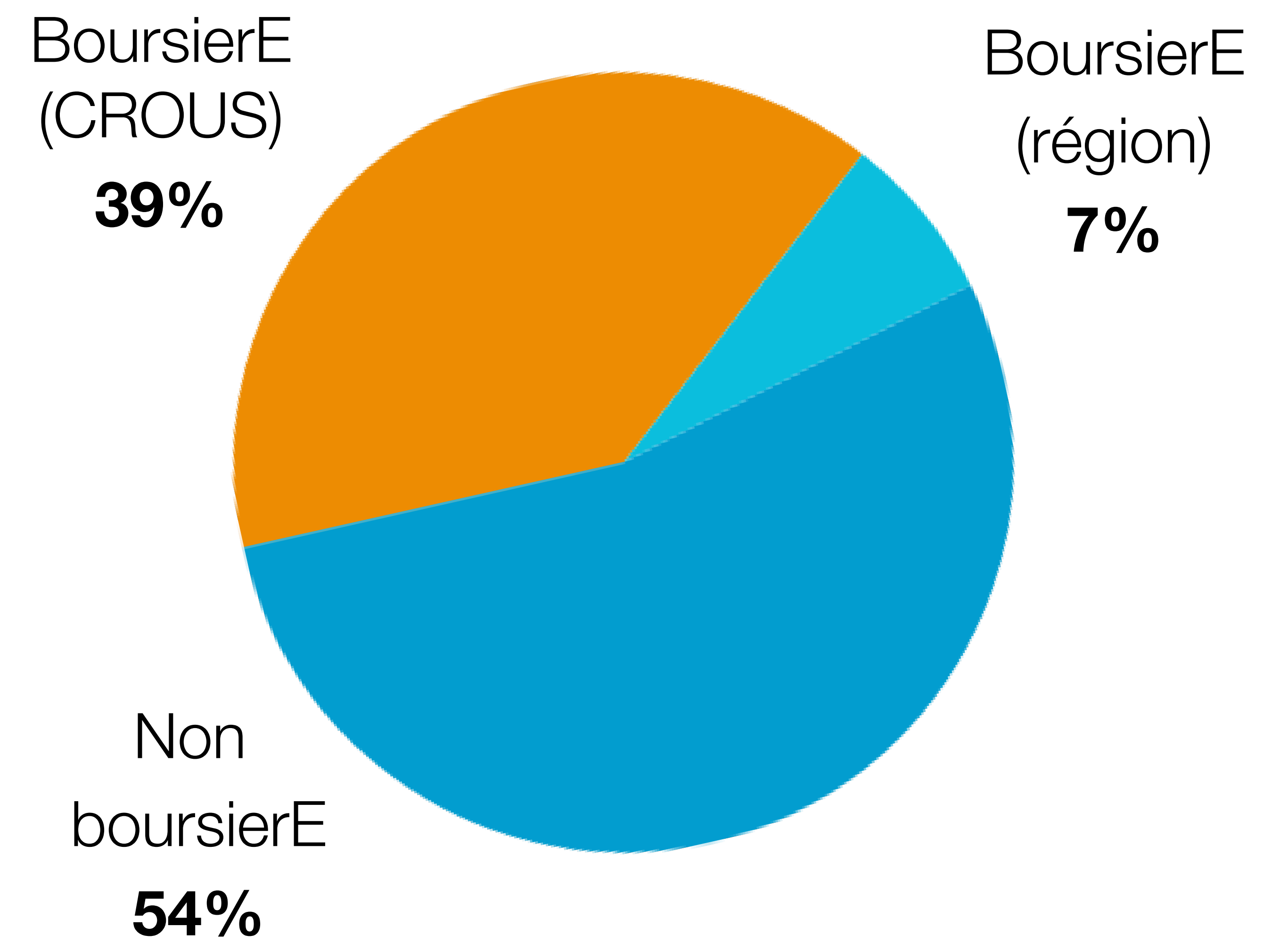
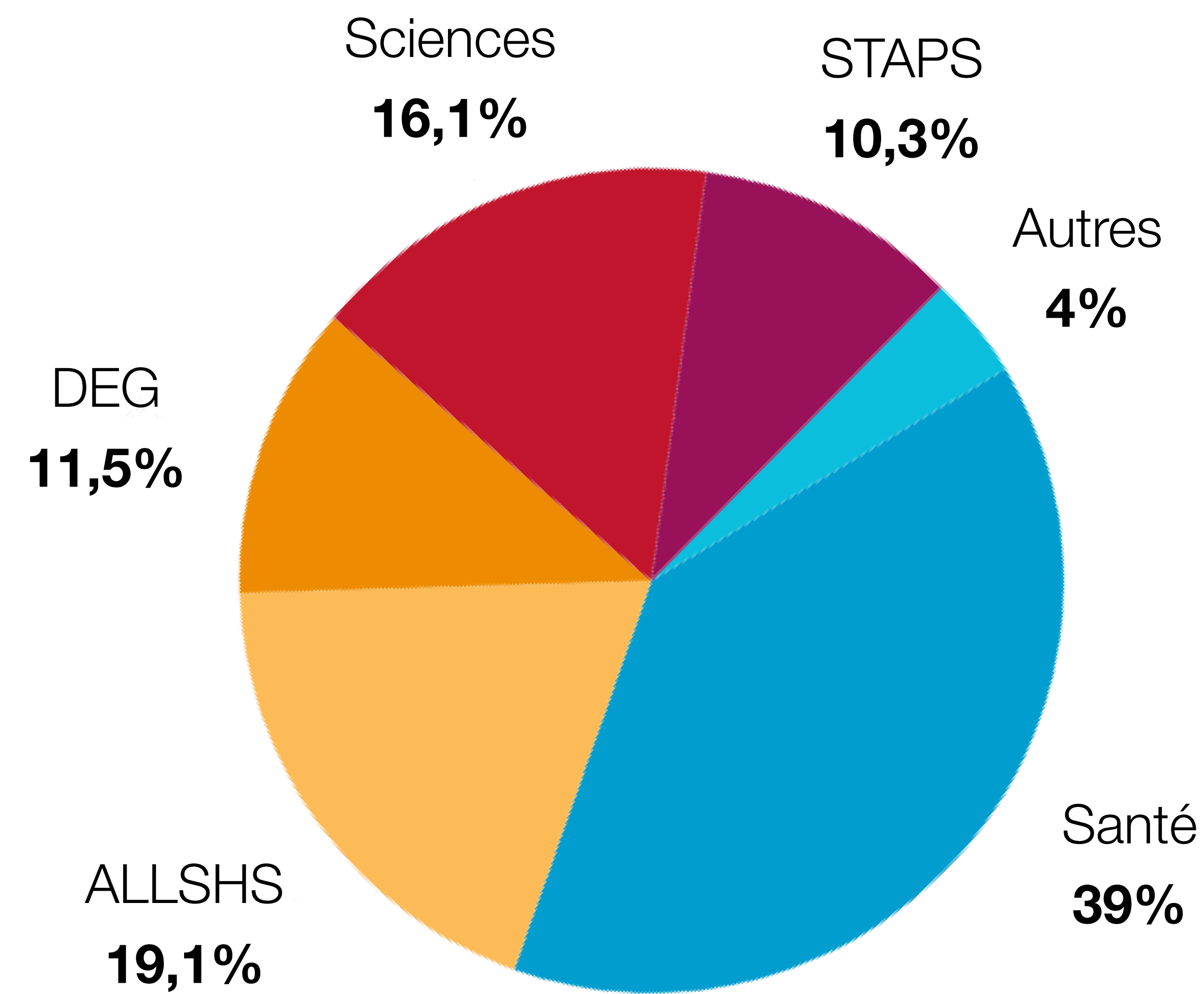
18-25 ans **92,5%**



25-30 ans **4%**
> 30 ans **1,1%**
< 18 ans **2,4%**



PROFIL DES RÉPONDANTES



47%

ont accès au repas à 1€

94% des boursierEs

7,4% des non boursierEs



13%

bénéficient d'un logement CROUS

FOCUS : ÎLE-DE-FRANCE



9,2%

bénéficient d'un logement CROUS

LOGEMENT

A. ACCESSIBILITÉ

Le réseau des œuvres dispose de **173 430 places en logement CROUS** en 2022-2023, pour 2,93 millions d'étudiantEs inscritEs dans l'enseignement supérieur, dont **675 420 boursierEs**.

L'offre de logement CROUS ne permettant pas de répondre aux besoins, les étudiantEs sont contraintEs de se diriger vers des résidences et bailleurs privés avec un défi de taille : **trouver un logement étudiant à prix adapté et proche de son lieu d'étude** ou accessible en transport en commun. Cette situation précarise fortement les étudiantEs. La rentrée 2023 a été marquée par une hausse de 8,95% des loyers, faisant du logement le **1er poste de dépense** de cette population.

37% des personnes qui n'ont pas de logement CROUS aimeraient en avoir un.

1 logement CROUS pour **17** étudiantEs
4 boursierEs

La FAGE demande

- **Le gel des loyers et charges locatives**, et un investissement du gouvernement dans les parcs locatifs des CROUS.
- **La construction massive de logements étudiants** et le développement des opérations de changements d'usage du bâti existant en logement social.
- **La priorisation du logement social étudiant** et du logement intermédiaire dans les plans locaux d'urbanisme des communes à forte population étudiante.
- La mise en place et le respect strict de **politiques d'encadrement des loyers** dans l'ensemble des agglomérations sous tension.

FOCUS : ÎLE-DE-FRANCE

58%

*" Je n'ai plus de logement et loge chez des amis depuis plusieurs mois, ma mère m'a demandé de partir à mes 18 ans, je fais **demandes sur demandes qui sont tout le temps refusées.**" (CROUS de Versailles)*

des personnes qui n'ont pas de logement CROUS aimeraient en avoir un.

LOGEMENT

B. ÉTAT DU BÂTI

32%

des personnes qui n'ont pas de logement CROUS n'aimeraient pas y habiter **à cause de l'état du bâti.**

Évaluation moyenne de l'état
des logements CROUS

6,7/10

“ Ça fait maintenant 3 ans que j'habite dans un 9m², ça devient **juste invivable** niveau manque de place mais aussi la **sympathique invasion de cafards** dans ma résidence, ajoutez à ça les chauffages dysfonctionnels et un sommier pas du tout adapté (peu de trous dans le sommier) donc **le matelas se met à moisir.**” (CROUS de Lille)

“ Le manque total d'isolation rend l'**expérience déplorable** : une chaleur inhumaine l'été, un surchauffage l'hiver au vu de la passoire thermique qu'est l'appartement. Le manque d'isolation provoque **des nuits terribles** au niveau sonore : le bruit de chaque voiture / bus / tram / ou même individu à l'extérieur s'entend. L'absence de volets, malgré le rideau opaque présent dans l'appartement, manque. Le rideau laisse passer beaucoup de lumière et donc **les nuits sont définitivement compliquées.**” (CROUS de Bourgogne Franche-Comté)

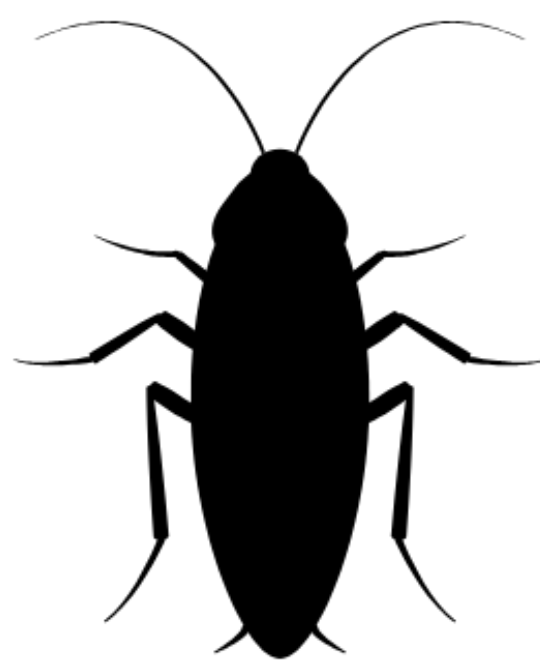
La FAGE demande

- La rénovation de l'ensemble des résidences vétustes, en assurant le relogement des étudiantEs délogéEs.
- La réhabilitation de l'ensemble des infrastructures des CROUS pour obtenir a minima un DPE de niveau A.

LOGEMENT

B. ÉTAT DU BÂTI

“ J’ai reçu la chambre sale, avec **des insectes dans le frigo**, on n’a pas d’eau chaude pour se doucher ni de chauffage, et le froid a commencé parce que nous sommes à l’automne, les nuits, **j’étudie et le froid est insupportable dans la chambre**. Je dois aller prendre une douche chez une camarade qui étudie à une heure d’ici parce que je n’ai pas d’eau chaude dans ma chambre.” (27 ans, sciences sociales, CROUS de Créteil)



NUISIBLES

“ J’ai des blattes et des punaises de lit, j’ai dû râler pour avoir un traitement.”
(19 ans, sciences de l’éducation, CROUS de Clermont Auvergne)

“ Appartement sale quand j’ai fait l’état des lieux d’entrée, cafards et puces à deux reprises.” (19 ans, archives et édition, CROUS de Toulouse Occitanie)

“ Chambre délabrée, punaises de lits même après un passage de l’équipe anti punaise de lit, j’ai respecté les consignes à la lettre.” (19 ans, mathématiques et informatique, CROUS de Strasbourg)

“ Il y a des bêtes...” (22 ans, sciences politiques, CROUS d’Aix-Marseille-Avignon)

“ Insalubre et depuis peu des nuisibles envahissent le couloir de la résidence et donc les chambres...”
(22 ans, LLCER, CROUS de Lille Nord-Pas-De-Calais)

“ J’ai été infestée par des punaises de lit, les chambres sont traitées une par une plutôt que de traiter tout le bâtiment ce qui fait qu’on ne s’en sort jamais. J’ai dû insister pour qu’il y ait une intervention chez moi sinon j’aurais dû rester avec mes punaises.” (20 ans, psychologie, CROUS de Normandie)

“ Présence de blattes.” (19 ans, ergothérapie, CROUS de Toulouse Occitanie)

“ J’ai des punaises de lit dans ma cuisine.” (19 ans, lettres, CROUS de Reims)

“ Relativement récent mais ça n’empêche pas aux cafards de s’y plaire.” (20 ans, LLCER, CROUS de Lorraine)

“ Chambre dans un état critique, cafards, punaises de lit.” (21 ans, sciences pour l’ingénieur, CROUS d’Aix-Marseille-Avignon)



SALETÉ

“ L’état insalubre des CROUS parisiens.” (21 ans, STAPS, CROUS de Paris)

“ À l’arrivée saleté du sol et des murs, moisissures, déchets alimentaires sous le lit.” (20 ans, psychologie, CROUS d’Amiens)

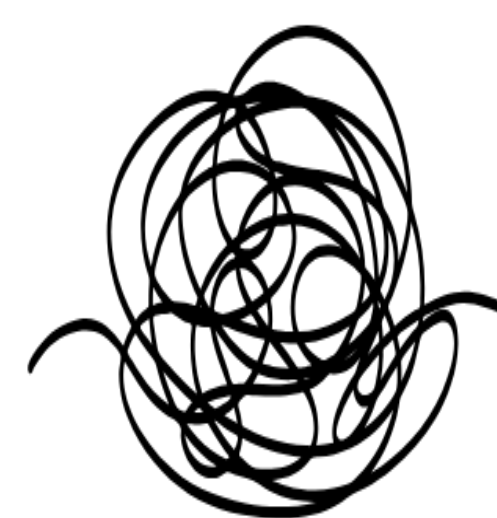
“ À mon état des lieux, l’appartement était “dégueulasse”.” (22 ans, géographie, CROUS de Strasbourg)

“ Sur mon mur, j’aperçois l’extérieur tellement les fissures sont grosses.” (20 ans, STAPS, CROUS de Normandie)

“ On entend absolument tout des personnes qui passent dans le couloir ou lorsqu’ils sont dans leur chambre. Il y a des empreintes d’humidité sur le plafond, des traces sur les murs et surtout des odeurs horribles, nauséabondes qui remontent des canalisations.” (19 ans, médecine, CROUS de Bourgogne Franche-Comté)

LOGEMENT

B. ÉTAT DU BÂTI



MAUVAIS AMÉNAGEMENT

“ Douche avec des moisissures, fenêtres compliquées à fermer, bureau pas stable, armoire avec les portes qui ne tiennent pas bien (comme les portes de la douche), lumière du miroir qui ne fonctionne pas, lumière au plafond cassée...” (17 ans, ergothérapie, CROUS de Normandie)

“ La douche est complètement [sale], il y a de la pourriture partout et probablement des maladies du 16ème siècle aussi. L'évier était [cassé], je pouvais littéralement le soulever.” (17 ans, LEA, CROUS d'Orléans-Tours)

“ La poignée de la salle de bain m'est restée dans la main.” (20 ans, géographie, CROUS de Rennes Bretagne)

“ Petit et meublé de manière inappropriée pour un logement étudiant (petit bureau, lit inconfortable, immense penderie inutile).” (23 ans, philosophie, CROUS de Lyon)

“ Toilettes dans la douche, c'est extrêmement petit.” (17 ans, psychologie, CROUS de Bourgogne Franche-Comté)

“ Équipements inchangés depuis (littéralement) plus de 30 ans.” (21 ans, psychologie, CROUS de Reims)



EAU CHAUDE - CHAUFFAGE

“ Une chaleur étouffante l'été car exposition plein sud et une isolation inexistante.” (22 ans, histoire, CROUS d'Aix-Marseille-Avignon)

“ 7 semaines de coupure d'eau chaude rien que depuis septembre. Il fait actuellement 14,8°C dans la chambre, il n'y pas de chauffage.” (23 ans, médecine, CROUS de Créteil)

“ Il n'y a pas de chauffage et l'eau chaude ne fonctionne pas tout le temps.” (19 ans, médecine, CROUS de Créteil)

“ Il n'y a même pas de chauffage, je n'arrive pas à me concentrer sur mes révisions tellement j'ai froid, je suis tout le temps sous la couette même pour réviser.” (24 ans, informatique, CROUS de Paris)

“ Passoire thermique, très sale à l'arrivée.” (22 ans, sciences pour la santé, CROUS de Lyon)

“ L'isolation est très mauvaise. Je ressens **comme si je vivais dans un couloir**, entre le bruit incessant, le froid persistant et l'intrusion aléatoire d'un agent du CROUS dans mon domicile. C'est **une expérience extrêmement désagréable**. Mentalement, vivre dans un espace de 9m² est éprouvant. **Si j'avais suffisamment de ressources financières, je quitterais volontiers cet endroit.**” (21 ans, sciences politiques, CROUS d'Amiens)

“ **Catastrophique**, je m'empresse de m'en aller.” (19 ans, mathématiques et informatique, CROUS de Strasbourg)

LOGEMENT

C. ESPACES DE VIE

Évaluation moyenne de l'état des espaces communs des résidences

5,9/10

Les résidences étudiantes sont aujourd'hui bien plus que des hébergements pour les étudiantEs. Entre révisions, enseignements à distance, et nécessité de liens entre résidentEs, elles sont devenues de réels espaces de vie, nécessitant d'être investis.

ESPACES DE TRAVAIL

44% des personnes résidant en logement CROUS n'y ont pas accès ou ne savent pas s'ils existent.

ESPACES DE DÉTENTE

60% des personnes résidant en logement CROUS n'y ont pas accès ou ne savent pas s'il y a un accès.

La FAGE demande

- L'accès pour les étudiantEs à des espaces communs et de travail aménagés et entretenus.
- L'accessibilité des espaces communs aux personnes en situation de handicap.
- Une meilleure communication des CROUS sur ses services, via un recrutement massif de personnel formé.

VIE ÉTUDIANTE

A. ACTIVITÉS CULTURELLES

L'accès aux pratiques culturelles et aux activités physiques et sportives est un réel **marqueur d'inégalités sociales**. Il permet à la fois l'acquisition de compétences sociales et le développement des liens entre les personnes. En tant qu'acteurs de la vie étudiante, les établissements de l'enseignement supérieur et le réseau des œuvres ont pour missions de rendre accessibles ces pratiques à l'ensemble de la population étudiante.

79%

des étudiantEs considèrent ne pas pratiquer d'activité culturelle.

64%

des étudiantEs ne connaissent pas les activités proposées par les CROUS donc n'y participent pas.

La FAGE demande

- **La désindexation de la CVEC sur l'inflation.**
- L'obligation d'avoir dans toutes les résidences CROUS des **étudiantEs référentEs** ayant suivi une formation à la mise en place d'actions culturelles, incluse dans le catalogue national du CNOUS.
- **L'utilisation des espaces de restauration comme lieux de vie**, avec des activités culturelles, espaces associatifs, formations, etc.
- **L'augmentation et l'amélioration des offres de service civique** proposées par les CROUS sur des missions d'accès à la culture.

VIE ÉTUDIANTE

B. ACTIVITÉS SPORTIVES

44%

des étudiantEs ne pratiquent pas d'activité sportive.

86%

de ces étudiantEs aimeraient pratiquer une activité sportive.

La FAGE demande

- **La mise en place d'équipements sportifs et infrastructures gratuites** dans ou à proximité de chaque résidence pour les étudiantEs.
- **L'investissement de la CVEC** dans des actions d'information et de promotion de la santé physique et mentale au sein des CROUS.
- **L'accès à l'ensemble des services de vie étudiante** pour touTEs les étudiantEs, y compris sur les sites d'équilibre et éloignés des campus principaux.

VIE ÉTUDIANTE

C. TEMPS DE TRAJET QUOTIDIEN

Les temps de trajet, lorsqu'ils sont allongés, affectent la réussite étudiante. Si 17% des étudiantEs vivant en résidence universitaire ont plus d'1h d'aller-retour par jour, **les étudiantEs ne bénéficiant pas de ces logements sont d'autant plus concernéEs**. En effet, les étudiantEs résidant dans le parc privé rencontrent plus de difficultés à trouver des logements à proximité directe de leur lieu d'études, et subissent à la fois l'allongement et l'accumulation des temps de trajet entre domicile, sites de restauration, services de vie étudiante, etc.

LIEU D'ÉTUDES - RESTAURANT UNIVERSITAIRE

29% des étudiantEs ont plus d'une demi-heure aller-retour.

LIEU D'ÉTUDES - RÉSIDENCE CROUS



17% des étudiantEs ont plus d'une heure d'aller-retour par jour.

La FAGE demande

- **La mise en place de services de restauration** étudiante sur tous les sites de formation, y compris les sites d'équilibre.
- **Le développement de conventionnements** pour garantir l'accès à la tarification sociale sur l'ensemble des lieux d'études et de stage.
- **Le développement de l'offre de logement social** étudiant sur les sites d'équilibre.

FOCUS : ÎLE-DE-FRANCE

LIEU D'ÉTUDES - RÉSIDENCE CROUS

26,7%

des étudiantEs ont plus d'une heure d'aller-retour par jour.

FOCUS : FILIÈRES DE SANTÉ

38,8% sont boursierEs (CROUS). 37,6% considèrent avoir accès au repas à 1€.

10,8% des boursierEs en santé considèrent ne pas avoir accès au repas à 1€. contre **2,9%** des boursierEs hors santé.

Dès les premières années de leur cursus, **les étudiantEs en santé doivent effectuer des stages au sein d'établissements de santé**, ce qui les amène souvent à devoir déjeuner sur place, sans accès à la tarification sociale proposée par les CROUS sur leurs sites de restauration. Ceci peut expliquer que certainEs répondantEs considèrent ne pas avoir accès au repas à 1€ même en étant boursierEs. Cependant, **les tarifs pratiqués par les restaurants de ces établissements de santé ne sont aucunement adaptés** aux indemnités de stage des étudiantEs ainsi qu'à leur situation financière précaire.

6,6% des étudiantEs en santé vivent en logement CROUS. contre **16,3%** des étudiantEs hors santé.

+65% des étudiantEs en santé (**9,9%**) refuseraient de vivre en logement CROUS à cause de la situation géographique par rapport aux étudiantEs hors santé (**6%**).

À cela s'ajoute une difficulté supplémentaire spécifique : le logement en stage. **Ces stages peuvent se trouver à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu d'études et d'habitation.** Il est indispensable de mettre à disposition des logements accessibles aux étudiantEs en santé en période de stage à proximité des terrains.

Nous demandons

- **La généralisation des conventionnements de restauration** entre les CROUS et les établissements de rattachement mais aussi les prestataires extérieurs.
- **La mise à disposition de logements en résidence CROUS** ou conventionnés CROUS pour les étudiantEs en santé sur leur période de stage.



MÉDECINE

Jérémy DARENNE
presse@anemf.org
06 50 38 64 94



PHARMACIE

Nicolas SAVIC
presse@anepf.org
06 58 01 35 51



OSTÉOPATHIE

Flavie RAYMOND-DEVILLETTE
presidence@fedeo.eu
07 60 16 02 51



ORTHOPTIE

Louise JOUSSELLIN
presidence@ffeo.org



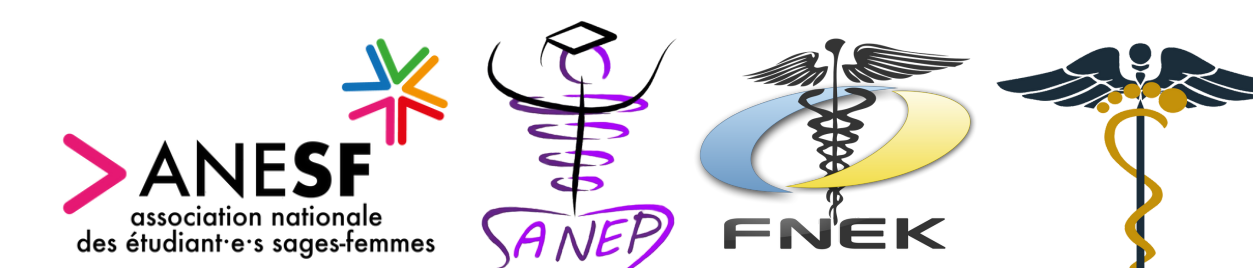
ORTHOPHONIE

Léa NAÏT-MOULOUD
presidence@fneo.fr



ODONTOLOGIE

Liz-Marie PRAUD
porteparole@unecd.com
06 51 62 04 06



FOCUS : FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES (FSS)

38,3% sont boursierEs (régions). 36,9% considèrent avoir accès au repas à 1€.

Les étudiantEs en FSS sont très souvent sur des **sites (instituts, écoles) éloignés** des lieux de restauration des CROUS. Ainsi, même en étant éligibles au repas à tarification sociale, ces étudiantEs peuvent ne pas y accéder.

22,3% des boursierEs en FSS considèrent ne pas avoir accès au repas à 1€.
contre **2,9%** des boursierEs hors santé.

45,2% des étudiants en FSS ont plus d'une **demi-heure** de trajet aller-retour pour se rendre au restaurant universitaire le plus proche contre **26%** pour les étudiantEs hors FSS.

Depuis 2016, le montant des Bourses des Formations Sanitaires et Sociales (BFSS) est aligné sur celui des Bourses sur Critères Sociaux (BCS) du CROUS. Cependant, **la gestion des bourses par les régions ajoute un interlocuteur supplémentaire, les autres services étant gérés principalement par le CROUS**. Les régions accumulent les erreurs, retards de versements des bourses, etc. **Depuis 2016, la région Normandie a transféré la gestion des BFSS au CROUS Normandie**, ce qui est bénéfique sur tous ces aspects.

Les étudiantEs en FSS n'ont pas accès à la plateforme Trouver un Logement. Devant souvent effectuer leur demande de logement en phase complémentaire de juin à octobre, **ces étudiantEs ne sont donc pas prioritaires pour accéder aux logements du CROUS**.

26,8% des étudiantEs en FSS pensent ne pas être éligibles à un logement CROUS.
16,3% des boursierEs en FSS pensent ne pas être éligibles.

Nous demandons

- Le transfert de compétences des bourses des FSS des régions aux CROUS.
- L'accès à la plateforme Trouver un Logement pour les étudiantEs en FSS.
- L'accessibilité des ASAA aux étudiantEs en FSS.



MAÏEUTIQUE

Suzanne NIJDAM

porteparole@anesf.com

06 46 68 58 62



PSYCHOMOTRICITÉ

Lisa RIFFLET

presidence@anep-asso.fr



KINÉSITHÉRAPIE

Louise LENGLIN

vice.presidence@fnek.fr

07 67 12 80 70



MILIEU SOCIAL

Maude CHANTEPY

presidence@fnems.org

06 78 19 97 68



PODOLOGIE

Geoffroy ROBERT

presse@fnep.eu

06 67 09 01 73



SCIENCES INFIRMIÈRES

Chann PHILIPPE

presse@fnesi.org

06 59 35 54 33



ERGOTHÉRAPIE

Louise GARILLON-DUCLA

presidence@unaee.org

07 86 27 95 50

ALIMENTATION

A. ACCESSIBILITÉ

COÛT DU REPAS

Les étudiantEs boursierEs sont 7 fois moins freinéEs par le prix dans l'accès à la restauration CROUS. L'accès automatique au repas à 1€ permet un accès renforcé à des repas complets, de manière régulière.

1€

1/35

des étudiantEs boursierEs ne mange pas au restaurant universitaire car les prix sont trop élevés (2,8%).

3€₃₀

1/5

des étudiantEs non boursierEs ne mange pas au restaurant universitaire **car les prix sont trop élevés (19,1%)**.

7x

plus d'étudiantEs **non boursierEs** considèrent le prix du RU trop élevé (3€₃₀).

OUVERTURE DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

72,7%

des restaurants universitaires n'ouvrent pas le soir.

85%

des restaurants universitaires n'ouvrent pas le week-end.

La FAGE demande

- L'ouverture de la tarification à 1€ pour toutes et tous, ainsi que les moyens financiers, humains et logistiques nécessaires au déploiement de cette mesure.
- L'ouverture des RU le soir et le week-end, notamment le samedi.

FOCUS : ÎLE-DE-FRANCE

OUVERTURE DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

87,5%

des restaurants universitaires n'ouvrent pas le soir.

91%

des restaurants universitaires n'ouvrent pas le week-end.

ALIMENTATION

B. QUALITÉ ET QUANTITÉ DES REPAS

19%

des étudiantEs ne mangent pas à leur faim.

28% des boursierEs ne mangent pas à leur faim.

16% des non boursierEs ne mangent pas à leur faim.

3,5

repas sautés
par semaine.

49%

des étudiantEs n'ont pas les moyens d'acheter des fruits et légumes frais chaque semaine.

La FAGE demande

- La mise en place de convention de don avec des associations d'aide alimentaire habilitées et/ou avec les AGORAé.
- Le développement de la sécurité sociale de l'alimentation, permettant de garantir un droit à l'alimentation pour toutes et tous de manière universelle, basée sur un fonctionnement démocratique et un mode de financement adapté aux enjeux sociaux.

SALARIAT ET AIDES SOCIALES

41% des étudiantEs ont besoin de se salarier à côté de leurs études.
+31% de non boursierEs ont besoin de se salarier par rapport aux boursierEs.

Le salariat est dit **subi** quand il est indispensable à l'étudiantE pour subvenir à ses besoins. **Au-delà de 12h par semaine**, on considère que le salariat met en péril la réussite académique et apparaît comme un facteur accentuant les inégalités sociales.

C'est donc près de la moitié des étudiantEs qui se salarient, faisant de la précarité le 1er facteur d'échec académique !

35% des étudiantEs qui se salarient travaillent plus de 12h par semaine.
+16% de non boursierEs se salarient travaillent plus de 12h par semaine par rapport aux boursierEs.

Ici, les étudiantEs non boursierEs se salarient au-delà de 12h davantage que les étudiantEs boursierEs. Cette différence se justifie notamment par la **“zone de fragilité”** dans laquelle se trouvent les étudiantEs non éligibles aux bourses sur critères sociaux, mais pourtant dans une situation de précarité détériorant leurs conditions de vie et d'études.

La FAGE demande

- L'augmentation du taux d'emploi des professionnelLEs de l'assistance sociale pour proposer un réel accompagnement humain aux étudiantEs.
- L'accès facilité et une communication massive sur les aides spécifiques et d'urgence.

LA POPULATION ÉTUDIANTE, GRANDE OUBLIÉE DU SYSTÈME D'AIDES SOCIALES ?

En 2022-2023, la proportion de boursierEs est de 36,3 %, taux en baisse de 1,4 point par rapport à l'année précédente, et part la plus faible depuis 10 ans.

L'augmentation constante de la précarité et du salariat subit est la preuve que le système d'aides sociales actuel est inadapté à la réalité étudiante.

En mars 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Sylvie Retailleau annonçait une revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux ainsi que la hausse des plafonds d'attribution, permettant un accès aux bourses à une plus grande partie des étudiantEs. Ces mesures paramétriques étant loin d'être suffisantes, des annonces concernant une réforme structurelle sont attendues de manière urgente. Afin de garantir un enseignement supérieur plus juste et accessible à toutes et tous, la FAGE appelle à une réforme profonde et équitable du système d'aides sociales à l'étudiantE.

Pour répondre à l'urgence sociale, nous demandons :

- L'élargissement du nombre de boursierEs, avec un objectif direct d'1 million d'étudiantEs bénéficiaires
- L'indexation des plafonds d'accès aux bourses sur le SMIC
- L'indexation du montant des bourses sur l'inflation
- La territorialisation par la mise en place d'un montant forfaitaire, prioritairement en Île-de-France
- L'ouverture des bourses sur critères sociaux aux étudiantEs extra-communautaires et doctorantEs non financésEs
- La mise en place d'un guichet unique d'aides sociales étudiantes sous la forme du Dossier Social Etudiant

Pour permettre l'émancipation de toutes et tous, nous demandons :

UNIVERSALISATION : pour une bourse accessible à toutes et tous

L'État doit garantir à chaque étudiantE de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec des ressources a minima supérieures à 50% du revenu médian.

DÉFAMILIALISATION : pour une réelle appréciation de la situation de l'étudiantE

Le système d'aides sociales à l'étudiantE doit passer d'une logique familiarisée à un fonctionnement basé sur la solidarité nationale, reposant sur une bourse compensatoire de base. Ainsi, il est de la responsabilité de l'État de verser la différence entre les prestations sociales perçues et le seuil de pauvreté. Le jeune doit être considéréE comme unE citoyenNE à part entière, existant hors de son foyer familial. Il convient donc de mettre fin au rattachement aux parents dès l'entrée dans le supérieur et de supprimer la demi-part fiscale pour en redistribuer les avantages.

TERRITORIALISATION

L'aide sociale à l'étudiantE doit être territorialisée afin de s'adapter aux besoins propres à chacunE. Sur les territoires déterminés comme zones tendues, dont le coût de la vie excède fortement la moyenne nationale, il doit être prévu un supplément au montant de base.

**BOUGE TON
CROUS**

CONTACT PRESSE

Elisa MANGEOLLE - Attachée de presse

presse@fage.org

06 75 33 79 30

